

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DECISION MUNICIPALE n°2026 - 71

HÔTEL LE CHOUCAS

TARIFS DES PRESTATIONS ANNEXES, DE LA BOUTIQUE
ET DE LA PETITE RESTAURATION

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

Prise en application d'une délibération du Conseil Municipal n° 2020-05-27 du 27 mai 2020 donnant délégation d'attributions à Monsieur le Maire dans les matières définies par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire de la Ville de Neuilly-Plaisance,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2025-12-78 du 10 décembre 2025, décidant la reprise en régie de la gestion de l'Hôtel « Le Choucas » et du personnel affecté à compter du 1^{er} janvier 2026,

Vu la décision municipale 2025-405 du 30 décembre 2025 fixant les tarifs des prestations annexes, de la boutique et de la petite restauration de l'Hôtel communal « Le Choucas »,

Considérant qu'il est apparu nécessaire, à l'usage, d'ajuster certains tarifs fixés par la décision du 30 décembre 2025 afin de tenir compte des conditions réelles d'exploitation du service depuis sa reprise en régie,

DECIDE

Article 1 : La décision municipale 2025-405 du 30 décembre 2025 fixant les tarifs des prestations annexes, de la boutique et de la petite restauration de l'Hôtel communal « Le Choucas » est modifiée en ce qu'elle adopte les tarifs figurant en annexe à la présente décision, laquelle en fait partie intégrante.

Article 2 : Les tarifs définis en annexe s'appliqueront à compter du 21 février 2026.

Article 3 : Les autres dispositions de la décision municipale 2025-405 du 30 décembre 2025 demeurent inchangées.

Article 4 : Une ampliation de la présente décision sera adressée à :
- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis ;
- Monsieur le Trésorier Principal de la Ville de Noisy-le-Grand.

Article 5 : La présente décision sera publiée sur le site internet de la commune.

Article 6 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Neuilly-Plaisance est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait en Mairie, le 21 février 2026.

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire

Acte publié le 19 / 02 / 2026



Christian DEMUYNCK

Maire

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20260219-DM-DGS-2026071-AR
Date de télétransmission : 19/02/2026
Date de réception préfecture : 19/02/2026

Annexe à la décision municipale n°2026 - 71

HÔTEL LE CHOUCAS

TARIFS DES PRESTATIONS ANNEXES, DE LA BOUTIQUE ET DE LA PETITE RESTAURATION

Tarifs applicables à compter du 21 février 2026

Prestation	Montant TTC
BOISSONS	
Apéritifs	
Ricard	3,00 €
Pastis 51	3,00 €
Kir	3,00 €
Martini BLANC	3,00 €
Aperol Spritz	6,00 €
Muscat de Rivesaltes	3,00 €
Cocktail Choucas	6,00 €
Digestifs	
Whisky J. Walker Red Label	5,00 €
Rhum Havana 40°	5,00 €
Poire Williams	5,00 €
Genepi de Savoie	5,00 €
Marc de Savoie	5,00 €
Bières	
Leffe blonde 6,6°	4,00 €
Giffre blonde 4,2°	5,00 €
Giffre blanche 3,8°	5,00 €
Giffre ambre 5,2°	5,00 €
Picon bière	4,00 €
Boissons sans alcool	
Coca-Cola - canette	3,00 €
Coca Zero - canette	3,00 €
Thé glacé pêche - canette	3,00 €
Thé glacé citron - canette	3,00 €
Minute Maid pomme - canette	3,00 €
Minute Maid orange - canette	3,00 €
Minute Maid multivitamines - canette	3,00 €
Sirop	1,50 €
Diabolo	2,50 €
Limonade - verre	2,00 €
Eau - Cristaline 1,5L	2,00 €
Eau - Cristaline 50cl	1,00 €
Eau - Badoit 50cl	3,00 €
Eau - San Pellegrino 1L	4,00 €

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
M A I R I E D E N E U I L L Y - P L A I S A N C E
L I B E R T É . É G A L I T É . F R A T E R N I T É

Boissons chaudes	
Expresso	1,50 €
Café long	2,00 €
Thé/infusion	2,00 €
Chocolat chaud	2,50 €
Autres	
Saucisson	7,00 €
Glace	3,00 €
Vin au verre (blanc uniquement)	3,00 €
Pichet 50 cl (blanc ou rosé)	10,00 €
Forfait vin : ¼ par personne (pour les groupes)	6,00 €
Kit apéro : boisson + plateau de fromage et charcuterie (pour les groupes)	6,00 €
Droit de bouchon (par bouteille)	3,00 €
Assiette du randonneur	17,00 €
Vins	
Rouge Savoie	
Cabernet Sauvignon "Confidence" 2018	22€
Cabernet Sauvignon "Cuvée Lamartine" 2016	22€
Chautagne Rouge "Cuvée Exception"	21€
Chautagne Rouge d'Exception 1/2 bouteille	12€
Arbien Mondeuse "Entre Lacs & Sommets" 2021	25€
Angerona	23€
Gamay Jongieux Domaine Camel & Senger	23€
Blanc Savoie	
Apremont Les Rocailles Prestige	21€
Château de Ripaille	23€
Chignin Bergeron "Les Mésanges"	21€
Roussette de Savoie	21€
Rose Savoie	
Mademoiselle A	20€
Chautagne Rosé "Cuvée Exception"	20€
Rouge autres	
Lussac Saint Emilion	20€
Lussac Saint Emilion "Grand Prince"	25€
Bourgogne Pinot Noir "Coteaux des Moines"	24€
Blanc autres	
Sauvignon Blanc Naturalys (vin bio)	22€
Rouge étranger	
Cabernet Sauvignon "Gallo Family" (Californie)	20€
Cabernet Sauvignon "Los Quintos" (Chili)	22€
Blanc étranger	
Chardonnay organic (Australie)	19€
Fendant (Suisse)	24€
Champagne Laurent Perrier	60€
Champagne Laurent Perrier 1/2 bouteille	35€
Champagne Louis Constant brut	50€
Crémant de Savoie	29€

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
M A I R I E D E N E U I L L Y - P L A I S A N C E
L I B E R T É . É G A L I T É . F R A T E R N I T É

BOUTIQUE	
Peluche marmotte Paco	7,00 €
Peluche husky Dani	8,00 €
Peluche chamois Dani	8,00 €
Chalet tire-lire	7,00 €
Mug Choucas	7,00 €
Gourde Choucas	7,00 €
Tasse Choucas	8,00 €
Trousse	6,00 €
Porte-clés peluche chamois	6,00 €
Porte-clés peluche renard	6,00 €
Porte-clés marmotte cœur	6,00 €
Porte-clés peluche bouquetin	6,00 €
Porte-clés husky	6,00 €
Tote bag	6,00 €
Carnet 3D loup	5,00 €
Carnet 3D bouquetin	5,00 €
Boule de neige marmotte hiver	5,00 €
Boule de neige marmotte été	5,00 €
Boule de neige husky	5,00 €
Boule de neige Saint-Bernard	5,00 €
Porte-monnaie rouge	5,00 €
Porte-monnaie argenté	5,00 €
Confiture	5,00 €
Torchon rouge	5,00 €
Bracelet en pierres	5,00 €
Porte-clés ski	5,00 €
Magnet chalet marmotte cœur	4,00 €
Magnet chalet marmotte rectangle	4,00 €
Magnet bisous de la neige	4,00 €
Magnet Choucas	4,00 €
Porte-clés sifflet cerf	4,00 €
Porte-clés sifflet marmotte	4,00 €
Mini dig	4,00 €
Crayon de papier loup	3,00 €
Crayon de papier aigle	3,00 €
Crayon de papier bouquetin	3,00 €
Stylo 8 couleurs	3,00 €
Gourde	3,00 €
Magnet	3,00 €
Carte postale	0,50 €
Timbre	1,60 €
Saucisson 1	6,00 €
Saucisson 2	10,00 €

Certifié exécutoire

Acte publié le 19 / 02 / 2026

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20260219-DM-DGS-2026071-AR
Date de télétransmission : 19/02/2026
Date de réception préfecture : 19/02/2026